

Le Collège des Bourgmestre et Échevins poursuit une politique budgétaire ambitieuse dont il présente ici les orientations d'actions pour 2014.

Les contraintes et lignes directrices guidant nos choix budgétaires restent identiques. Il s'agit de :

- poser des bases saines et claires permettant de réaliser la Note de politique générale de la législature 2012-2018 ;
- assurer des services de proximité à une population qui vit dans une précarité aggravée par la crise économique et financière que traverse notre pays ;
- créer de nouveaux équipements collectifs pour répondre à l'essor démographique ;
- assurer une gestion responsable et cohérente sur le plan budgétaire.

Le même souci de « coller » au plus près des réalités de fonctionnement de l'administration a été maintenu au niveau des dépenses « incompressibles » et « inéluctables », tout comme la recherche de nouveaux moyens et apports financiers divers (taxes, subventions, etc.) pour autant que nous soyons en mesure de les assurer au niveau de la gestion et qu'ils ne contredisent pas nos choix de base.

Parvenir à l'équilibre budgétaire à l'horizon 2018 reste l'objectif principal du Collège en matière budgétaire.

Par des efforts importants de rationalisation, d'efficacité et de cohérence, le Collège a tenu et continuera à tenir son engagement de ne pas augmenter la pression fiscale sur le citoyen et de développer les services dont il est le premier bénéficiaire.

Les axes prioritaires de travail restent ceux de la Note de Politique Générale (NPG) de la législature.

En cette matière, la Commune a franchi un premier pas en dotant la Commune d'un Plan de Développement Durable, « Saint-Josse durable en Actions », qui analyse et développe diverses lignes d'actions de la NPG : il s'agit là d'un instrument clair, pratique et concret mis à disposition de l'ensemble des citoyens et de l'administration. Des indicateurs de résultats précis permettront d'engager la Commune dans la voie d'une évaluation constructive de ses projets.

Améliorer le service à la population constitue une préoccupation constante du Collège.

Dans cette optique, une mission d'expertise et de faisabilité a été lancée en 2013 en vue de la réorganisation des services de l'administration communale et l'organisation du déménagement des

services communaux vers le bâtiment sis avenue de l'Astronomie, 19.

Un bureau de consultance a été chargé de cette mission. Ce projet est toujours en cours de réalisation en 2014 et devrait déboucher, entre autres, sur un réaménagement en profondeur de l'organigramme communal et, donc, de la structure d'ensemble de l'administration.

La rationalisation du patrimoine communal annoncée l'an dernier se déroule parallèlement : une analyse et une estimation des bâtiments communaux qui pourraient être vendus ont été réalisées par un bureau d'expertise immobilière. Le produit de ces ventes est estimé à environ 5 millions et demi d'euros.

L'évolution de la Gouvernance communale dans une optique de modernité et de durabilité fait d'ores et déjà partie des pratiques mises en œuvre quotidiennement par l'administration.

Nous souhaitons cependant poursuivre nos efforts en la matière en promouvant une consommation plus responsable : tri sélectif, diminution de la consommation de papier, généralisation des copies recto-verso, poursuite de la dématérialisation des documents par scannage, diminution des consommables en général.

En 2014, des formations et informations concernant le tri sélectif et son utilité sont envisagées entre autres pour le personnel de nettoyage. Au niveau des Marchés Publics, il s'agira de favoriser les clauses écologiques et équitables via leur prise en compte dans les critères d'attribution.

L'amélioration de la communication, de l'information et de l'accueil au public constituent des axes incontournables de travail dans une Commune aussi dense et multiculturelle que Saint-Josse.

Cet objectif constant se traduira en 2014 par un travail en profondeur de la visibilité de la Commune et de son action dans l'espace public via une signalétique appropriée, notamment pour les bâtiments communaux à usage public et les lieux publics (ex : EPN – Espace Public Numérique, Service de Guidance budgétaire, etc.).

L'identité et l'image communales seront renforcées en rendant visible ce qui distingue notre Commune tant au niveau de sa communication que de ses choix et engagements : une signalétique spécifique pour la Salle de sports Nelson Mandela sera par exemple mise en place.

La Charte graphique avec le nouveau blason communal (relifté en 2013) sera développée et utilisée quotidiennement par les collaborateurs communaux : la cohérence et l'harmonisation de la communication s'en trouveront renforcées (harmonisation des logos des crèches, des écoles, des institutions culturelles, du CPAS, etc.).

La base de données photos sera également organisée et étoffée afin de fournir des supports adéquats à la communication communale.

Au nombre des réalisations en 2013, notons que l'expo photos des portraits de Serge Brison aux Halles Saint-Géry a remporté un franc succès en drainant un public estimé à 50.000 visiteurs sur les deux mois et demi qu'a duré l'exposition.

La communication numérique prend de l'ampleur et touche un public de plus en plus large. Par exemple, le « 1210 » n°57 de l'hiver 2013 a été visité 5.700 fois sur le site internet communal ; les deux pages communales sur facebook sont en progression pour atteindre 1.300 amis sur « I love Saint-Josse » et 2.300 sur « Saint-Josse Commune ».

En 2013, le bulletin communal a changé de nom pour devenir le « 1210 » et se présente sous une nouvelle maquette.

Le « Parcours d'Arts culinaires » a également été mis à l'honneur comme prévu et les recettes ont été publiées dans le bulletin communal.

Le Saint-Josse aux mille visages a encore de beaux jours devant lui.

Au niveau de l'organisation communale, l'intégration de la Régie de Rénovation Urbaine (désormais, Service de Rénovation Urbaine) en charge de la conception et de la réalisation des Contrats de Quartiers est à présent pleinement effective : en 2014, son budget fait partie intégrante du budget communal et représente environ 23 millions de dépenses budgétées pour 13 millions et demi de recettes via les subsides, budget qui, rappelons-le, ne faisait pas partie du budget communal antérieurement.

Le Contrat de Quartier durable « Axe Louvain » est en plein développement. Le dossier de base a été réalisé en 2013, soumis à enquête publique et accepté par la Région.

Diverses études préalables aux réalisations seront lancées en 2014. Un Comité d'acquisition sera mis en place.

Le Contrat de Quartier « Méridien » est à présent complètement terminé.

Quant au Contrat de Quartier Durable Liedekerke, en 2013, les cahiers des charges pour la désignation des auteurs de projets d'ampleur modeste ont été rédigés. Ceux liés aux « grands » projets seront réalisés en 2014.

Comme prévu, la Commune a également lancé en 2013 une étude sur le « Quartier Nord » : le bureau « Agora » a été désigné pour réaliser cette étude et présenter un premier diagnostic aux autorités en juin 2014. L'étude sera finie dans le courant de l'année.

La Région a rentré le permis d'urbanisme concernant le réaménagement de l'axe « Chaussée de Louvain-Place Madou-Rue Scailquin ». Les travaux devraient débuter en 2015.

En matière d'Urbanisme, l'aménagement de la Place Rogier se poursuit. A ce niveau, la Commune a vendu les parkings qui lui appartiennent sous la Place Rogier et procédé au réaménagement de la rue Gineste.

Le Boulevard Saint-Lazare fait l'objet d'une étude qui est en cours de réalisation et dont le permis devrait normalement être déposé en juillet 2014.

La politique d'encouragement des propriétaires dans leurs actions de rénovation de leur bien et dans la réalisation de leurs investissements en matière d'économies d'énergie (primes communales à la rénovation et remboursement des centimes additionnels) se poursuit.

Exemple-type d'un travail de « transversalité », le département des Travaux Publics (TP) a mis en place une méthodologie de travail basée sur un état général des dossiers afin de mieux planifier les travaux et ne plus devoir répondre dans l'urgence, au coup par coup.

Les TP sont responsables d'un bâti vétuste (l'ensemble de la Commune était déjà bâtie en 1932) comprenant 80 bâtiments représentant quelque 60.000 m². Deux outils fondamentaux ont été mis en place : l'audit ou un état des lieux minutieux ; la planification sur 3 ans du budget extraordinaire.

Pour ce faire, le Département des TP continue à renforcer son équipe et à accueillir de nouvelles recrues pour mener à bien le travail.

Au niveau des voiries, le département des Travaux publics finalise la rénovation de diverses voiries dans le cadre du plan triennal (PTI) 2010-2012 et planifie le plan suivant (2013-2015). Les travaux de rénovation des rues Vonck, Croisades et une partie de la rue du Moulin seront lancés en 2014. Un permis sera déposé pour la rénovation du carrefour des rues Verte et Rivière.

Les audits des bâtiment administratifs communaux, la rénovation des installations anciennes et énergivores se poursuivent dans une optique de déploiement des actions de développement durable et de renforcement de la qualité environnementale des bâtiments : ainsi, à l'école Henri Frick, il est prévu de changer la chaudière en 2014 (projet URE – PTI 2010-2012). Grâce aux subventions URE (Utilisation Rationnelle de l'Énergie), divers autres projets du même type sont planifiés dans le plan

triennal 2013-2015 (Lycée Guy Cudell, Académie de musique, Crèche Potagère).

Tous les bâtiments publics communaux disposent à présent de la certification PEB. L'homologation est en voie de finalisation. Le « Certificat PEB » est affiché dans les bâtiments concernés et mis à jour chaque année.

Les infrastructures scolaires sont également l'attention du Collège : le chantier de l'école Delclef (4 nouvelles classes) démarrera en 2014 ; l'étude pour la création de 10 nouvelles classes à l'école H. Frick sera lancée. Le dossier de la Maison des enfants rue Godefroid de Bouillon selon les normes passives est en cours et le chantier débutera en 2014.

Des travaux liés à la mise en conformité « incendie » du lycée Guy Cudell ont été réalisés en 2013 : des alarmes, extincteurs, dévidoirs, tableaux incendie, etc., ont été installés conformément aux réglementations en vigueur.

Sont également prévus en 2014, la finalisation ou le lancement des réalisations suivantes : le chantier concernant les abris du stade Georges Pêtre, la rénovation du système de ventilation du parking Scailquin, le dépôt de permis pour l'octroi du marché relatif à la restauration des châssis de la Maison communale (13, avenue de l'Astronomie) et du bâtiment de la Police. Les sanitaires et vestiaires de la Salle des Sports Liedekerke seront rénovés en 2014 également, ainsi que le revêtement de sol synthétique (remplacement) et le système de ventilation.

Les TP ont encore d'autres projets dans leurs cartons. Notons par exemple la rénovation du Stade Communal de Football, le dossier « Nouvelle École », la finalisation de l'étude globale des Bains de Saint-Josse.

Enfin le département souhaite également répondre à l'objectif du Collège concernant sa volonté de remplacer 50% du parc automobile par des véhicules électriques avec un achat, en 2014, de deux premiers véhicules « propres ».

Du point de vue du financement des grandes infrastructures, la Commune s'efforce de mener une politique intégrée de gestion des subventions. Par exemple, la rénovation de la salle de sports Guy Cudell devrait être co-financée à la fois par le Contrat de Quartier Durable Axe Louvain et par les subsides liés aux Grandes infrastructures sportives (à hauteur d'un million et demi d'euros pour ces dernières).

Le département de la Prévention a été stabilisé en 2013 en vue, notamment, de réaliser les objectifs des différents plans liés au renforcement de la présence préventive sur le territoire communal.

Comme prévu, l'équipe des éducateurs de rue a été renforcée en 2013. Le cadre des gardiens de la paix spécialisés en « voirie » ou en « parcs » a été complété et est à présent presque complet.

La Prévention continue de fonctionner principalement sur base de subsides co-financés en partie par la Commune.

A ce niveau, le Plan stratégique a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2017 et la ligne budgétaire qui y est liée devrait être maintenue.

Quelques remaniements sont toutefois à signaler au niveaux des budgets : la subvention « Sommets européens » antérieurement gérée par le Ministère de l'Intérieur a été transférée depuis 2013 à la Région. Seuls les Gardiens de la Paix sont encore subventionnés par les Autorités fédérales.

Il est également à remarquer que les autorités subsidiaires, particulièrement le Ministère de l'Intérieur, mènent une politique plus restrictive en matière de justification de l'utilisation des subventions : seuls les frais strictement liés à la réalisation des actions sont acceptés.

Globalement, les subsides gérés par la Prévention (Intérieur, Contingent complémentaire -anciens stewards- également financés par l'Intérieur, Plan Bruxellois de Proximité et de Prévention) s'élèvent à 2.385.697 euros.

Enfin, notons que 205.000 euros provenant du Contrat de Sécurité et Société (Intérieur), seront rétrocédés en 2014 à la Zone de Police.

Comme précédemment, la Commune poursuit son projet de Gestion des parcs communaux (« Gestion, aménagement et animation des espaces publics » dans le cadre de la Politique des Grandes Villes – PGV – environ 630.000 €). Un rapport d'évaluation des quatre dernières années de fonctionnement de la PGV à Saint-Josse, et tout spécialement de ce projet, a été présenté au Collège et au Conseil communal en 2013.

Le « mieux vivre ensemble » passe également par le « bonheur de vivre ensemble », ce qui est particulièrement vrai à Saint-Josse où se côtoient de nombreuses cultures et nationalités. C'est là que s'exprime la politique de Cohésion sociale menée par la Commune mais également par les associations présentes sur le territoire.

L'action met également l'accent sur les minorités culturelles tennodoises en leur permettant de présenter leur richesse culturelle à leurs voisins.

Cette ligne s'exprime à travers des initiatives de soutien à l'alphabétisation, de suivi scolaire et de rencontres conviviales mettant chaque fois en lumière une culture spécifique (exemples : les peulhs, les roumains, les rom, etc.).

En 2014, les 50 ans de l'immigration marocaine et turque constitueront un cadre pour le soutien d'une

multitude d'initiatives, de projets artistiques et de cohésion sociale qui seront réalisés par les associations tennodoises. Nous épinglons par exemple la « Caravane de la diversité » qui se déroulera entre mars et mai 2014, une exposition de peinture à toile (association féminine belgo-turque), un CD qui sera réalisé par l'asbl « Voix des femmes » et dont l'objet sera le recueil des témoignages de cinq femmes primo-arrivantes, d'origines diverses, qui nous feront partager leur histoire, leur parcours, leur arrivée en Belgique, leurs difficultés, etc.

Être un acteur à part entière de la solidarité internationale, telle est la volonté de la Commune de Saint-Josse. Avec plus de 132 nationalités concentrées sur 1km², Saint-Josse est la plus petite commune bruxelloise possédant la plus grande diversité culturelle. Ce sont des atouts importants pour un acteur de proximité qui souhaite s'engager dans la mise en place d'actions efficaces de solidarité en partenariat avec les associations sises sur son territoire.

La conception et la mise en œuvre des projets de solidarité sont de la compétence du département des Solidarités Locales et Internationales de la Commune (DeSLI).

Le Conseil Consultatif de la Solidarité Nord/Sud a été mis en place fin 2012 afin de constituer une force associative vers davantage de justice sociale et un meilleur équilibre entre le Nord et le Sud.

Il prévoit chaque année plusieurs actions destinées à sensibiliser les Tennodois aux enjeux internationaux.

Effectif depuis 2013, le Conseil Consultatif entend poursuivre et intensifier son travail de terrain à travers, notamment, le soutien et la valorisation des subsides du Gouvernement Flamand.

Par ailleurs, chaque année, divers événements et manifestations sont organisés en matière de Solidarité :

Depuis 2011, le DeSLI-Relations Internationales organise à Saint-Josse la Semaine de la Solidarité Internationale grâce au subside de la CWBCI (Communauté Wallonie-Bruxelles Coopération Internationale). Celle-ci sera organisée sur fonds propres en 2014, faute d'appels à projets.

Vu le succès remporté par la Semaine du Commerce Équitable et l'intérêt qu'il suscite depuis 2011, la Commune de Saint-Josse souhaiterait introduire une nouvelle fois un projet auprès de la Coopération Technique Belge pour organiser cette semaine qui devrait se dérouler du 1er au 11 octobre 2014.

La Semaine européenne de la Démocratie Locale, organisée pour la première fois en 2013.

Du 25 octobre au 3 novembre 2014, des jeunes Bruxellois pourront bénéficier des subsides du Bureau International de la Jeunesse pour un montant de maximum 8.500€ (850€/participant pour un total de 10 participants maximum). Le projet de cette année s'intitule « Ma vie en Belgique/Mon histoire au Congo ». Le but est de sensibiliser les jeunes africains aux réalités belges et de démystifier l'Eldorado que constitue pour eux l'Europe mais aussi de permettre à nos jeunes de prendre conscience des réalités des jeunes en Afrique.

Nous insistions en 2013 sur la nécessité d'une propreté publique performante pour assurer le bien-être des quartiers et des populations qui y habitent ou les traversent. Le contexte de croissance démographique accentue encore cet impératif sur un territoire aussi exigu que Saint-Josse : la propreté doit être assurée sur l'ensemble du territoire afin d'offrir un cadre de vie agréable aux tennodois(es).

L'année 2013 fut donc riche en réalisations au niveau de la Propreté publique : le plan propreté communal « Saint-Josse Net 7/7 » a été rédigé et publié. Il s'agit d'un instrument essentiel de cadrage de nos actions en cette matière.

Sur le plan de la sensibilisation et de la communication, le calendrier des collectes a été mis à jour et une signalétique spécifique relative aux dépôts clandestins est en préparation.

Les enfants ont particulièrement été au cœur de l'attention, l'objectif étant toujours d'éduquer à la propreté en amont : relevons la « Place aux enfants » qui a eu lieu le 19/10/2013 avec les départements de l'Enseignement, de la Prévention, de la Propreté publique, de la Communication et de la Jeunesse. A cette occasion une « valisette propreté » contenant un cahier de jeux à colorier, des magnets, un porte-clefs, etc., a été remise aux enfants qui ont par ailleurs pu visiter les différents départements dans une optique de sensibilisation aux métiers. Environ 50 enfants ont pu bénéficier de cette action ainsi que 12 groupes de 10 enfants pour ce qui concerne les visites « métiers ».

En 2014, ce type d'actions de communication et de sensibilisation se poursuivra.

Des animations tri-recyclage auront également eu lieu dans les écoles. Les concierges et technicien(ne)s de surfaces bénéficieront d'informations en rapport aux enjeux liés à la propreté publique.

Concernant l'installation des corbeilles urbaines, un inventaire réalisé antérieurement a été revu avant de diagnostiquer les nouvelles implantations. La corbeille régionale avec sac plastique (cerceau avec un sac accroché à un poteau de signalisation) a été testée chaussée de Louvain : ce système, plus léger, est également beaucoup moins onéreux.

Le personnel du département a également été renforcé par un équivalent temps plein afin de pouvoir coordonner pleinement la réalisation du Plan propreté communal. Toutefois, le département compte un agent de propreté en moins.

Les investissements cibleront le renouvellement du charroi, l'installation de corbeilles urbaines, l'achat de nouveaux chariots de propreté, l'équipement d'une remorque mobile d'animation.

La lutte contre les actes de malpropreté s'intensifie : pour les deux premiers mois de 2014, 160 infractions ont déjà été constatées alors que la moyenne annuelle est d'environ 400. Le nombre d'interventions conjointe Département PP – Police suit également une évolution positive et croissante.

En 2015, il est prévu que le Parc à conteneurs soit régionalisé ce qui permettra probablement d'intégrer le personnel qui y travaille au département de la Propreté publique.

Des investissements ont été fait en 2013 à ce propos, notamment par l'équipement des voiries les plus sujettes à accidents avec des ralentisseurs de vitesse (coussins berlinois, plateaux).

La Commune s'est également équipée de 3 vélos avec assistance électrique qui sont mis à disposition des fonctionnaires – contrôleurs : il s'agit d'une phase test qui sera suivie d'un déploiement plus important si le test s'avère concluant.

Le Collège entend en cette matière poursuivre sa politique d'encouragement des collaborateurs communaux à l'utilisation d'alternatives à la voiture, politique qui a valeur d'exemple. Les frais de déplacement domicile-lieu de travail sont ainsi remboursés à 90%. Il est à noter de ce point de vue que Saint-Josse est en-dessous de la moyenne régionale en matière d'utilisation de la voiture par les fonctionnaires pour se rendre sur leur lieu de travail.

En 2014 aura lieu le lancement du Grenelle de la Mobilité. Un bureau d'étude sera chargé d'évaluer les actions menées depuis 10 ans en matière de mobilité sur le territoire tennodois, préalable indispensable pour repenser l'utilisation harmonieuse des espaces publics par tous les usagers : piétons, cyclistes, automobilistes.

Le Plan de stationnement sera réalisé dans le courant de l'année. Les tarifs de cartes de stationnement pour les riverains ont d'ores et déjà été adaptés et sont d'application depuis janvier 2014 : le tarif pour les riverains a été ramené à 5 € (au lieu de 30 € précédemment).

Sont planifiés également en 2014 un marché public pour l'acquisition de boxes à vélos, des actions d'animations relatives au respect des limites de vitesse (zones 30 km/h – zones 50 km/h), l'organisation de la Semaine de la mobilité (en septembre), etc.

Dans un contexte de croissance démographique et de précarité importante, le logement reste un défi majeur à Saint-Josse.

Des efforts importants ont été réalisés en 2013 : mise en place d'un service social, d'une nouvelle procédure de recouvrement des arriérés, mise à disposition de logements à titre d'occupation précaire, uniformisation des conditions d'attribution et de calcul des loyers (grille AIS), etc.

Le Collège souhaite poursuivre et renforcer les synergies développées entre les départements des Propriétés communales et de la Prévention dans le cadre de l'opération de relogement des familles du Gesù ou dans la mise en place du dispositif de relevé des logements à louer (Table logement Brialmont).

En attendant l'arrivée de véritables logements de transit, la Commune conservera un volume raisonnable de logements donnés à titre d'occupation précaire. Pour ce faire, elle redéfinira son partenariat avec l'Agence Immobilière Sociale de Saint-Josse (*infra* AIS) pour que l'action de cette dernière soit complémentaire à celle des Propriétés Communales.

La mise en place de la nouvelle procédure de recouvrement d'arriérés de loyers commence à porter ses fruits puisque, grâce à cette intervention en amont, de nombreux locataires n'attendent plus d'être convoqués devant le juge de paix pour négocier un plan d'apurement. Pour donner au locataire défaillant un maximum de chances d'aller au bout de son plan d'apurement, le Collège mettra en place un accompagnement sérieux via un partenariat avec le nouveau service de guidance budgétaire de la Maison de la famille.

Le Collège entend également améliorer le pouvoir d'achat des locataires en réduisant leur facture énergétique (cfr. *infra* travaux/maintenance) et en les sensibilisant à la possibilité de pouvoir bénéficier d'une allocation-loyer régionale.

La lutte contre la surpopulation dans le logement communal est également une priorité. Les situations de surpopulation provoquent une dépréciation accélérée du parc locatif. Le Collège mettra donc en place un véritable plan de mutation pour permettre aux locataires en ordre de paiement de disposer d'un logement adapté à la taille de leur ménage. Une attention particulière sera portée aux sous-occupations.

La collaboration entre le département des Propriétés communales et le Service de Rénovation urbaine sera renforcée. Une concertation sera mise en place le plus en amont possible pour la rénovation de biens affectés à du logement dans le cadre des Contrats de quartiers durables.

Le service « Maintenance » verra ses moyens renforcés afin d'activer de la façon la plus optimale possible l'ensemble des dispositifs d'aide existants (Contrats de Quartiers Durables, Plan Triennal d'Investissement, etc.).

Le patrimoine locatif ne cesse de croître en volume (20% en 5 ans) et en technicité. Pour permettre au service « Maintenance » de moderniser mais aussi de gérer ce patrimoine en bon père de famille, le Collège offrira aux locataires les plus anciens la possibilité de racheter leur logement sous certaines

conditions.

Par ailleurs, le service « Maintenance » proposera régulièrement au Service des Travaux d'Intérêt Collectif (STIC) de la Mission locale des chantiers didactiques de rénovation de logements.

Lors de la rénovation d'anciennes infrastructures, une attention particulière sera portée à la réduction de l'empreinte écologique des bâtiments. Les châssis et les fenêtres du 57 de la rue Saint-François seront changés, la toiture et les pignons mitoyens seront isolés.

Nous parachèveront le remplacement des chaufferies et l'installation de panneaux solaires des différents immeubles communaux de l'îlot Cudell. Toutes ces rénovations permettront de réduire la facture énergétique des habitants et des commerces. Nous veillerons également à développer une offre de logements PMR (Personnes à Mobilité Réduite) de grande taille.

La sécurisation des grands ensembles de logement communaux fait également l'objet de toute l'attention du Collège. Un projet-pilote de sécurisation des accès d'immeubles à appartements sera lancé au 133 rue des Deux Églises. Il s'agira d'automatiser les accès à cet immeuble, notamment par l'utilisation de cartes magnétiques. D'autres immeubles suivront (57 Saint-François, etc.).

2014 sera une année importante pour l'emploi et la formation à Bruxelles.

En effet, la 6^{ème} réforme de l'État prévoit la régionalisation d'une série de compétences fédérales qui concernent directement les acteurs locaux de l'emploi que sont l'Agence Locale pour l'Emploi et la Mission Locale pour l'Emploi de Saint-Josse. Certains dispositifs comme les chèques ALE ou les Titres-services vont très probablement voir leurs modalités redéfinies. Tout cela risque d'avoir un impact sur le fonctionnement de ces acteurs locaux.

Par ailleurs, l'ordonnance organisant le financement des Missions Locales devrait entrer en vigueur dans le courant de l'année 2014. Cette réorganisation du financement des Missions Locales aura nécessairement un impact sur le fonctionnement et les missions de ces acteurs locaux de l'emploi. La commune entend agir de façon anticipative face à ces nouvelles évolutions.

Définie par le Collège des Bourgmestre et Échevins et exécutée par la Mission locale, la politique de l'emploi de Saint-Josse trouvera un nouveau souffle à travers l'élaboration et la réalisation d'un Plan Quinquennal, encadré par une Convention-Cadre de Partenariat redéfinie.

La Commune poursuivra sa collaboration avec l'Agence Locale pour l'Emploi en assurant un meilleur déploiement des services proposés à la population, au secteur associatif et aux autorités locales en matière d'encadrement scolaire, d'accueil extra-scolaire, de services ménagers, etc. La commune examinera la possibilité de mettre en place un dispositif d'agent de prévention ALE comme cela existe

dans d'autres communes.

Vu l'importance du secteur hôtelier à Saint-Josse-ten-Noode (plus de 2.750 chambres) et la construction prévue de nouvelles chambres, la Commune organisera en 2014 une table-ronde réunissant les acteurs publics et privés en vue de mener une réflexion au sujet de la création d'un centre de formation local dédié aux métiers de l'hôtellerie.

Le Collège mènera une politique de développement économique et commercial en soutenant les indépendants par la mise en place d'un nouveau service. Il s'agit d'une plate forme économique qui sera installée dans le local communal sis rue des Deux Églises, 131.

Les (futurs) commerçants pourront y trouver un lieu d'information et d'accompagnement afin de faciliter leurs démarches administratives. Des initiatives leur seront également proposées afin de dynamiser et de promouvoir leur entreprise. Des actions seront menées avec différents acteurs afin de stimuler le commerce local et d'améliorer l'attractivité des trois quartiers les plus commerçants de Saint-Josse à savoir, le Cœur de St Josse, le quartier Botanique et la place Rogier.

Par ailleurs, un accompagnement sera également apporté aux propriétaires de rez-de-chaussées commerciaux en cas de création ou de cessation d'activités dans le but d'encourager l'implantation de nouveaux commerces.

Sur son kilomètre carré, Saint-Josse dispose d'atouts touristiques attrayants.

Deuxième « pôle hôtelier » en Région de Bruxelles-Capitale après Bruxelles-ville, Saint-Josse-ten-Noode offre un peu moins de 3.000 chambres d'hôtel. La construction de nouvelles chambres (Gesù rue Royale, 15 chambres rue du Méridien et 66 chambres dans un nouveau permis dans la rue Royale) confirme l'importance du secteur hôtelier à Saint-Josse.

La « City Taxe » (taxe hôtelière) n'a pas été augmentée mais son rendement annuel représente plus de 3 millions d'euros de recettes pour la Commune. Rappelons qu'elle sera prochainement perçue par la Région de Bruxelles-Capitale qui versera à la Commune une dotation équivalente aux montants perçus.

La Commune entretient des contacts et participe activement à diverses manifestations : notons par exemple la participation de Saint-Josse à la structure touristique « Visit Brussels » (anciennement BITC) et à « Bruxelles Bienvenue » (qui remplace « Bruxelles ma découverte ») où une dizaine de lieux ont été sélectionnés avec, comme point central, la Maison Communale.

Dans le cadre des Illuminations de fin d'année, le Département du Tourisme organisera en 2014 la 7^e édition du concert gratuit de « Gospel » dans l'Église St Josse et parlemente avec les hôteliers de la Place Rogier pour la mise en place d'illuminations qui seront en partie financées par ceux-ci.

Profiter du grand nombre de touristes entre le Parc Royal et le Parlement européen, les « détourner » pour leur faire découvrir des quartiers, des architectures, des commerces, tel est le but de la « Promenade des dessinatrices et des cultures d'Europe » concrétisée par une série de fresques murales.

Dans cette lignée, le mur aveugle du 6 rue du Marteau a été choisi pour accueillir une fresque de la dessinatrice italienne Vanna Vinci. Il s'agit d'une initiative de la Commune de Saint-Josse-ten-Noode, qui possède déjà, place Saint-Josse, une fresque de la bruxelloise néerlandophone Judith Vanistendael, et d'Art Mural.

Les couleurs du jazz égayaient Saint-Josse depuis 2010. En 2014, l'ensemble des trente « volets peints » seront inaugurés : cet événement sera accompagné par l'édition d'un dépliant trilingue.

Un état des lieux du secteur touristique à Saint-Josse-ten-Noode sera réalisé avec tous les acteurs du secteur au cours de la conférence des « États Généraux du Tourisme ».

Enfin, la Commune souhaite également mettre en valeur et visibiliser les lieux touristiques qui ornent son territoire : une signalétique (fléchage) appropriée fait d'ores et déjà l'objet d'une étude de faisabilité par le département du Tourisme à cette fin.

L'année 2013 fut riche en évolutions positives au niveau de l'enseignement à Saint-Josse.

Conformément à ce qui avait été annoncé,

- un proviseur a été engagé au Lycée Guy Cudell sur fonds propres communaux depuis septembre 2013 ce qui permet à la nouvelle directrice de se consacrer entièrement au redressement administratif et pédagogique de l'établissement. Cet effort sera poursuivi en 2014 ;
- des chèques ALE ont été achetés pour renforcer les équipes d'accueillants des écoles communales fondamentales sur le temps de midi. L'évaluation positive qui a été faite du dispositif par les directions et l'administration nous amène logiquement à le poursuivre et à l'étendre ;
- un équivalent temps plein est venu renforcer l'équipe du département Enseignement afin de mettre en place un système centralisé d'inscriptions pour les écoles communales fondamentales.

Le Collège souhaite avancer concernant l'autonomie progressive de l'implantation des « Tournesols » qui dépend pour le moment de l'école Arc-en-Ciel. Cette reconnaissance à part entière de l'entité par la Communauté Française lui permettrait d'avoir des moyens supplémentaires propres en termes de personnel (corps enseignant et direction autonomes) et d'organisation de l'enseignement mais surtout d'avoir un projet d'établissement qui lui est propre.

Le Collège mettra en place un dispositif centralisé pour les inscriptions des premières maternelles et primaires du fondamental pour la rentrée 2015-2016. Ce dispositif sera opérationnel à l'automne 2014.

Au niveau pédagogique, le Collège entend mettre en place à partir de l'année scolaire 2014-2015 une épreuve certificative externe commune à la fin du 1^{er} degré du fondamental pour l'ensemble des établissements communaux.

Le Pouvoir Organisateur (PO) souhaite également renforcer, via le Projet Général d'Action d'Encadrement Différencié (PGAED), l'apprentissage et l'appropriation du français tant dans le fondamental que dans le secondaire. Enfin, le Collège assurera une continuité pédagogique entre le 3^{ème} degré du fondamental et le 1^{er} degré du secondaire en multipliant les échanges entre instituteurs et professeurs.

Pour ce qui est du lycée Guy Cudell, l'année 2013-2014 a été celle de la clarification administrative, de la remotivation des équipes pédagogiques et du sursaut disciplinaire pour les élèves. En 2014-2015, le PO entend concentrer ses efforts sur le pédagogique en étoffant son offre de formation tant dans le général que dans le professionnel. Dans le général en ouvrant une option « sciences sociales » qui nous permettra d'avoir enfin un 3^e degré général. Dans le professionnel, en réarmant l'option habillement à partir du 2^{ème} degré et en examinant l'ouverture de nouvelles options porteuses. Le PO entend également soutenir les efforts de formation des membres du personnel enseignant et éducateur.

Au niveau de la Petite enfance, le projet de crèche subventionné par le FEDER (chaussée de Louvain, 189-193) est en cours de réalisation et sera probablement terminé en 2015 (le projet a été prolongé en accord avec la cellule FEDER). Il a toutefois été légèrement modifié : la crèche comprendra 34 places au lieu de 48 et la halte-accueil 9 places au lieu de 10. Il n'y aura pas de consultation ONE.

Plusieurs chantiers de construction de crèches ont été poursuivis en 2013 : le Cahier Spécial des Charges « Design-Build » est en cours de rédaction pour le 65-69, rue de Liedekerke (deux crèches, une francophone et une néerlandophone), le « Winnie-Kot » a pu réintégrer en mars 2014 ses anciens locaux rue de l'Union, à présent rénovés.

Les travaux de la crèche « Linné-Plantes », sélectionnée comme Bâtiment exemplaire (BATEX), vont commencer en 2014 (avec ouverture prévue en 2016). Le Département Prévention est chargé de trouver, en concertation avec la population du quartier, des solutions viables concernant le problème des carrées qui se trouvent à proximité de cette crèche.

Des formations ont eu lieu afin de soutenir les équipes de puéricultrices et les responsables médico-sociaux des crèches.

Par ailleurs, à travers la Politique des Grandes Villes, le Collège a mis en place un projet de « service de Guidance budgétaire » destiné à fournir un accompagnement social individuel et collectif adapté aux besoins de la population de Saint-Josse qui souffre des retombées de la crise économique et financière. Ce service a été inauguré début mars 2014 et est accessible à tous les tennodois qui en font la demande.

La Commune poursuit le travail mené par les Clubs communaux de jeunes qui assureront l'accompagnement des jeunes tennodois à travers leurs activités habituelles en ce compris durant les congés scolaires.

Le département Jeunesse continue à organiser divers événements comme le « Village J », la Journée sportive, « Place aux enfants », etc., ainsi que les plaines de jeux à Pâques et pendant les grandes vacances.

En 2014, une partie des plaines de jeux se dérouleront au Stade Geoges Pêtre et une partie dans les écoles.

Des investissements seront également réalisés : notons par exemple la démolition et reconstruction en basse énergie des pavillons pour accueillir entre autres les initiatives du service jeunesse et sports (plaines de vacances) dont les travaux vont commencer en septembre 2014.

Le Sport, instrument d'intégration et de loisirs très important pour les jeunes tennodois, prend toute sa place à Saint-Josse.

Du point de vue de l'évaluation, nous notons les réalisations suivantes en matière sportive, conformément à la Note de politique budgétaire 2013 :

- le système des chèques-sports a été mis en place et été reçu positivement par le public visé. Il se poursuivra. Le budget 2014 de ce projet a été doublé (100.000 €) par rapport à 2013 ;

- la défense de l'éthique sportive et du fair-play au sens large a été mise à l'honneur via le plan « Fair-play » qui se poursuivra en 2014 ;
- l'étude concernant l'étanchéité de la piscine des « Bains de Saint-Josse » est en cours et un architecte est à désigner. Les travaux sont planifiés sur le subside COCOF en 2015.

En 2014, la salle de sports Liedts située rue Verte 50 devient la « Salle Nelson Mandela », en l'honneur de ce militant des droits de l'Homme, « porteur d'un message de fraternité entre les peuples » : tout un symbole pour ce quartier très multiculturel. Une inauguration officielle aura lieu en avril.

Elle accueille désormais un ring de boxe surélevé, le seul de toute la Capitale : c'est à la salle qui accueille ce ring que reviendra l'honneur de perpétuer le nom de la Salle Liedts en souvenir de l'entrepôt de papiers-peints qui fut jadis bâti à cet emplacement. Ce ring permet d'accueillir des compétitions moyennant son déplacement dans la salle principale de l'infrastructure sportive.

Le Collège a décidé de lancer une étude qui a pour thème et ambition d'allier la pratique du sport et la réussite scolaire. Il s'agit de permettre aux enfants de faire leurs devoirs avec un encadrement ad hoc et, ensuite, de pratiquer une activité sportive. Cet alliance « sport et étude » qui se déroulera au stade Georges Pêtre aidera les familles, notamment monoparentales, à mieux concilier vie professionnelle et vie familiale.

De nombreuses manifestations culturelles ont eu lieu en 2013. Nous ne souhaitons à ce niveau que mentionner le renforcement de la transversalité dans les projets culturels communaux : ce fut le cas notamment du Parcours d'Arts culinaires qui a remporté un franc succès et a été organisé conjointement entre les Départements Culture et Cohésion sociale.

Comme chaque année, la Commune a poursuivi en 2013 et continuera en 2014 sa politique de soutien aux acteurs culturels tennoodois comme le Théâtre de la Vie, Le Public, les Amis de l'Hôtel Charlier, etc.

Une programmation riche et dense est planifiée en 2014, au vu, notamment, de la commémoration des 50 de l'immigration turque et marocaine

Ainsi, le patrimoine communal matériel mais aussi « immatériel » sera particulièrement mis à l'honneur : notons une exposition de sculptures monumentales, une seconde édition du Parcours d'Arts culinaires (fin 2014), un reportage au Lycée Guy Cudell sur les personnes issues de l'immigration qui ont marqué la Commune, etc.

Une seconde édition du « OH ! Festival » sera organisée place Houwaert et dans les environs entre le 16 et le 18 mai 2014 : ce festival de rue accueillera des prestations de théâtre, de cirque, des concerts,

des spectacles aériens, des stands divers, etc.

Nous fêterons également les 150 ans de l'Académie des Beaux-Arts qui fera honneur à sa manière aux 50 ans de l'immigration turque et marocaine en installant des œuvres d'art dans le hall de l'Académie.

Les jeunes humoristes du BX Stand-Up Comedy Club se produiront également sur le territoire communal, pour notre plus grand plaisir.

Afin de pouvoir mener la politique culturelle néerlandophone en concertation avec le « Cultuurraad », un « cultuurbeleidscoördinator » sera prochainement engagé. De nouveaux concepts seront à l'étude, telle une manifestation du 11 juillet dans le cadre de « Vlaanderen danst ».

Saint-Josse-ten-Noode, la Commune aux 1000 Visages, multiculturelle et chatoyante, s'inscrit tout naturellement dans une dynamique internationale et de coopération.

Son objectif en cette matière est de visibiliser la Commune à l'étranger et de sensibiliser la population tennodoise aux problématiques internationales tout particulièrement dans le domaine social. Il s'agit également d'y associer le monde associatif tennodois.

Saint-Josse inscrit donc son action dans des programmes de relations et de coopération internationales et de jumelages à divers niveaux : communal, européen et international.

En 2014, Saint-Josse accompagne l'autorité communale marocaine dans la création d'un service social et d'une équipe de coordination. Le plan d'actions annuel, variable en fonction des moyens financiers et humains, porte sur la création et le fonctionnement d'une bibliothèque, l'organisation d'expositions, un programme de visites avec les écoles, etc.

Avec la Commune d'Aïn Beni Mathar, il s'agira de lancer des appels à projets vers les milieux associatifs afin d'organiser des formations qui s'inscrivent dans un contexte local de lutte contre le chômage et de décrochage scolaire.

De manière générale, il s'agit d'aider les Communes marocaines à renforcer leurs capacités et celles de leurs équipes en matière de politique sociale et de recherche de moyens financiers pour leurs projets.

Afin de réaliser ce panel d'objectifs, Saint-Josse organisera et participera à diverses missions en 2014 (notamment, du 6 au 13 février 2014 : accompagnement des Communes dans l'organisation de la journée du livre et dans la préparation des formations - du 27 février au 9 mars : préparation de la logistique ; organisation d'une plate-forme avec nos partenaires dans le sud - du 1er au 4 avril :

échange de pratiques d'action sociale entre la Commune de Saint-Josse-ten-Noode et ses associations avec leurs homologues marocains).

Les objectifs de cette coopération, pour laquelle la Commune préparera un plan pluriannuel de 6 ans (2014-2019), sont répartis à deux niveaux :

- Niveau local Nord : le gouvernement flamand a élaboré un décret sur « les échanges du planning » qui donne la possibilité aux municipalités d'obtenir des subventions pour l'élaboration d'une nouvelle politique de coopération internationale au développement.
- Niveau local Sud : l'objectif est ici de conclure des accords d'échanges et de coopération avec des pays du Sud afin de lutter contre la pauvreté et de renforcer l'administration locale au Sud.

Deux accords de jumelages sont en préparation :

- Avec la ville marocaine de Tanger. Le jumelage concerne notamment la culture, la gouvernance, le développement durable, la cohésion sociale. Dans cette optique, une mission protocolaire s'est déroulée à Tanger du 18 au 22 février 2014.
- Avec la ville turque d'Eskisehir, en application de la décision du Conseil communal. Les dates de la mission seront fixées dans le courant 2014 par le Collège.

Enfin, la Commune de Saint-Josse participe également au « Local Urban Development European Network » (LUDEN) qui est un réseau de recherche et de gestion de projets subsidiés par l'Europe.

Dans ce cadre, la Commune a répondu à un appel à projets concernant la communauté ROM.

Une assemblée générale (AGA) est organisée annuellement par LUDEN et aura lieu cette année à Birmingham (17-20 Juin 2014).

Un autre projet de coopération et d'échanges est en négociation avec la ville polonaise de Starogard Gdanski.